CONCERTATION PRÉALABLE

ATTESTATION

Objet: Demande d'autorisation

Je soussigné, M. Tore Rezot , représentant la société Telle , certifie qu'il n'a pas été organisé de concertation préalable au sens de l'article L 121-16 du code de l'environnement.

Il n'y a donc pas lieu de fournir les pièces mentionnées par l'article R 123-8 (5ème alinéa) du code de l'environnement.

Date 29 12 2021

Signature et cachet

TELLIF (SAS)

ZA Les Portes du Vexin

40 rue Ampère - 95300 ENNERY

Tél. 01 34 20 69 80

mail : contact@sicae-vs.fr